

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Chronique, 673. — Session des Baptistes de Lonlon, 677. — Les adieux du Directeur du temps, 678. — Pensée, 679. — L'instruction sans religion, 679. — Le divorce, 679. — Saint Antoine de Padoue, 680. — Prière à St Antoine de Padoue, 680. — Une personne, 681. — Le curé, 681. — Le sou de la propagation de la foi, 681. — Bibliographie, 681. — Le clergé et les idées nouvelles, 685. Opuscules de propagande, 685. Histoire du Cap-Saint, 689. — Memento hebdomadaire.

Chronique

S. S. Léon XIII vient d'adresser au monde catholique une nouvelle Encyclique commençant par le mot : *Divinum*. Le vieux Pontife de Rome semble avoir voulu laisser sous la protection spéciale du Saint-Esprit les deux grandes causes auxquelles il a surtout consacré son glorieux Pontificat : la restauration de la société, et la reconstitution de l'unité de l'Eglise.

Léon XIII, au commencement de sa Lettre encyclique, expose longuement le mystère de la Sainte Trinité en s'attachant à mettre en évidence le rôle de chacune des personnes divines. Il explique ensuite la vertu particulière du Saint-Esprit, son action dans l'Eglise et dans l'âme de chaque chrétien. Puis, de cette exposition doctrinale il conclut à la nécessité de prier le Saint-Esprit, que beaucoup ignorent et qu'il faut cependant connaître.

A cet effet, il recommande spécialement aux prédicateurs et aux pasteurs ayant charge d'âmes de s'employer à faire connaî-

tre et aimer davantage le Saint-Esprit, contre lequel pèchent tant d'hommes par ignorance ou par malice.

Et pour augmenter la dévotion des fidèles, comme pour obtenir de Dieu une plus grande diffusion de l'Esprit-Saint dans l'Eglise, aux fins spécialement de son Pontificat, et en particulier à l'intention des chrétientés séparées, S.S. Léon XIII ordonne, pour cette année et à perpétuité, qu'une neuvaine solennelle de prières aura lieu dans toutes les églises paroissiales et dans les autres sanctuaires et chapelles, à la volonté des Ordinaires, avec indulgences de sept ans et sept quarantaines, pendant chacun des jours de la neuvaine, pour tous ceux qui prieront à ses intentions et une indulgence plénière, à gagner l'un des jours de la neuvaine ou le jour de la Pentecôte ou dans l'octave, pour ceux qui se confesseront, communieront et prieront aux mêmes intentions.

Il termine en exhortant tous les évêques à s'associer à ces supplications et convie toutes les nations catholiques à joindre leur voix à la sienne, en employant l'intercession de la très puissante et bienheureuse Vierge.

Tous les journaux français — même les plus indifférents — ont fait un éloge ému des victimes de la catastrophe de Paris et des œuvres qu'elles patronnaient. L'éloge était mérité. Car toutes ces nobles victimes étaient des chrétiennes; plusieurs, comme la princesse d'Alençon, avait communié ce jour là. De plus, l'attitude dans laquelle la mort a saisi la plupart de celles que les flammes n'avaient pas complètement dévorées, prouve qu'elles ont accepté l'horrible trépas avec résignation. Les unes étaient à genoux, les autres; les bras étendus comme le divin Crucifié, d'autres pressant le crucifix ou la médaille de Marie. Qui sait si elles n'ont pas compris que Dieu les choisissait comme des victimes d'expiation.

L'académicien F. Coppée écrit dans le *Journal*, feuille peu chrétienne, ces lignes en leur honneur : " on les accuse parfois ces patriciens, d'être indifférents, égoïstes, d'oublier les pauvres. Ce jour là, ils donnaient la preuve qu'on les traite injustement, ils répondaient, non par des phrases, mais par des actes, aux reproches envieux et aux déclamations intéressées de leurs ennemis."

A propos de la mort de ces héroïques victimes de la charité, un chroniqueur parisien fait, dans le très libéral *Journal des*

Débats, des aveux qui vengent l'éducation chrétienne des attaques auxquelles elle est trop souvent en butte dans un pareil milieu, et qui se terminent par ces mots adressés aux mères chrétiennes : *Elevez vos filles comme l'avaient été les douces héroïnes du Bazar de la Charité*. Nos lecteurs liront avec intérêt l'article où se trouve ce remarquable aveu, qui démontre que l'éducation chrétienne est la seule bonne, quoiqu'on en dise.

“ Pendant les dernières quarante-huit heures, dit M. René Doumic, nous avons tous fait le même article et nous nous sommes indignés contre la couardise des hommes. J'espère que nous nous sommes trop hâtés, que nous avons trop facilement généralisé. Mais on s'accorde à constater le courage dont les femmes ont fait preuve. La femme, chez nous, est restée capable d'héroïsme comme elle l'a toujours été, comme elle l'était, il y a un siècle, au temps de la Révolution. Et il y a eu, au moment de la panique, plusieurs jeunes filles dont nous savons, dont nous voudrions imprimer les noms, et qui se sont montrées simplement et tranquillement vaillantes. Elles n'ont pas songé à se sauver, mais à se dévouer. C'est un fait. Il comporte un grand enseignement

“ Car on ne cesse de nous répéter que l'éducation qu'on donne aux jeunes filles, en France, est absurde. Cette éducation, qui consiste à tenir la jeune fille à la maison, tout près de sa mère, à ne lui donner aucune liberté, à lui laisser tout ignorer de la vie est celle que reçoivent encore aujourd'hui toutes les jeunes filles “ bien élevées. ” C'est contre elle que des moralistes imprudents et des pédagogues improvisés protestent avec amertume. Cette éducation aurait pour résultat, d'après eux, de faire des femmes charmantes peut-être, aimables et gracieuses, mais timides, frivoles et dénuées, aux jours d'épreuve, de force d'âme.

“ Le fait est que le niveau moral est aujourd'hui chez la femme très supérieur à ce qu'il est chez l'homme. Nos femmes françaises ont beau être calomniées par les écrivains, elles sont admirables. C'est chez elles que se conservent les nobles et généreuses aspirations. Ce sont elles qui, en dépit des théories et des exemples, continuent d'avoir foi dans les grandes idées. Elles croient au désintéressement et au dévouement. Ce sont justement les croyances que l'éducation a une fois pour toutes imprimées en elles et que les déceptions de la vie ne parviennent pas ensuite à leur faire perdre. Nous le savons, à part nous,

et maints exemples journaliers l'attestent. Mais nous y fermons volontairement les yeux. Il faut, pour nous forcer à en convenir, des preuves éclatantes comme celles que nous ont données les femmes et les filles du bazar de la Charité. Chez elles, les principes reçus au foyer et à l'église ont prévalu contre l'instinct de conservation lui-même. Elles ont témoigné par leur bravoure en faveur du système qui leur a formé de si nobles âmes.

"C'est pourquoi il faut que vous compreniez, mères françaises, la leçon que vous léguez celles que vous pleurez. Ne vous en laissez pas imposer par les criaileries des théoriciens et des utopistes. Ne croyez pas ceux qui vous disent qu'il faut "marcher avec son temps," comme si on savait toujours dans quel sens marche le temps, et comme si ce n'était pas parfois le plus impérieux des devoirs que de se mettre en travers de son temps ! Ayez le courage d'être arriérées. Ayez la vertu d'être entêtées. Ne changez rien à l'éducation de nos jeunes filles. Laissez les étrangers faire chez eux comme ils l'entendent, et bien faire ; gardez pieusement le vieux système, traditionnel et séculaire, qui est particulier à la France. Elevez vos filles comme l'avaient été les douces héroïnes du bazar de la Charité. Elevez-les comme vous l'avez été vous-mêmes, afin que les femmes de nos fils soient, comme vous, dignes d'un culte où il entre autant de respect que d'amour !"

Nous attirons particulièrement l'attention sur ce dernier alinéa, d'autant plus qu'il n'est pas écrit par un moine.

Nous avons dit un mot, dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, du duc d'Anjou, que l'on peut presque compter parmi les victimes du Bazar de la charité. On lira avec intérêt les détails que donne un homme d'Eglise sur les sentiments religieux de ce prince assez mondain :

"Il ne manquait jamais d'assister à la messe le dimanche et quand il était à la tête du 7e corps d'armée, à Besançon, sa régularité et son attitude religieuse pendant le saint sacrifice faisaient impression. Ceux qui l'ont fréquenté savent que jamais un des gens de sa maison ne tomba gravement malade sans que le prince s'occupât de le préparer à recevoir le prêtre, qu'il faisait ensuite appeler lui-même.

"De sa première éducation, il avait gardé une certaine connaissance de la sainte liturgie, assez rare chez un homme du

monde, et l'habitude de réciter en latin toutes les prières usuelles. Au baptême de la fille du duc de Ve: dône, son arrière-petite nièce et la petite-fille de la duchesse d'Alençon, morte si noblement dans les flammes du bazar, on entendait le vieux soldat répondre de sa voix mâle et un peu rude à toutes les questions du prêtre : " *Credo! Abrenuntio!* " et réciter ensuite avec lui tout le *Credo*.

Du reste, le prince songeait très sérieusement, depuis assez longtemps, à se préparer à mourir en chrétien. Ce noble souci s'accrut et il le manifesta très nettement lorsqu'il vit, au mois de juin dernier, son frère le duc de Nemours, rendre à Dieu, dans la sérénité du juste et l'humilité du saint, son âme très haute, toujours loyale à son service comme au service de tous les principes.

" Il disait peu après, sur ce ton de franchise familière, qui lui était accoutumé : " J'avais compté pour me faire mon affaire sur l'abbé Le Rebours : il est mort ! Je comptais pour le remplacer sur Mgr d'Hulst, et le voilà parti aussi ! Il faut pourtant que je m'assure quelqu'un ! " Et il fit connaissance avec M. Hertzog successeur de M. Le Rebours à la Madeleine, dont il se plut à louer la piété, le tact et la parfaite distinction. "

Session des Baptistes à London

Les Baptistes se sont réunis à London, Ontario, dans les derniers jours de mai. D'après le compte rendu du *Star*, ils semblent beaucoup trop s'intéresser aux Canadiens-Français, qu'ils ont tort de croire mûrs pour l'apostasie. Les Baptistes pourront sans doute ramasser quelques mauvaises herbes dans un certain nombre de nos paroisses, mais leurs conquêtes ne seront jamais ni plus nombreuses ni plus brillantes.

Le premier cri d'insurrection contre la hiérarchie catholique, dit le Rvd W. T. Graham, de Montréal, a été entendu en juin 1896 ; le deuxième en mai dernier, et le dernier ne se fera pas attendre.

N'en déplaie au ministre baptiste, malgré certains symptômes très graves, il ne verra jamais le schisme qu'il escompte déjà. Tout de même, il est bon de noter ses espérances malsaines et l'appréciation qu'il fait de la nouvelle attitude d'un grand nombre de Canadiens-Français.

Un autre ministre de Montréal, le Rvd Therrien, a prétendu que le nombre des apostats canadiens français, aux Etats-Unis et au Canada, est de 35,000, et celui des ministres baptistes de même origine, de 135. Ce qui lui fait surtout envisager l'avenir avec confiance, dit-il, c'est qu'il n'avait jamais espéré entendre les Canadiens-Français parler comme ils l'ont fait après les élections générales de 1896.

Nous ne le chicanerons pas sur ce dernier point, et il a raison de jubiler, à son point de vue bien entendu. Cependant, qu'il veuille bien nous en croire, il envisage probablement l'avenir avec trop de confiance. Quant au chiffre des apostasies, il est sûrement exagéré outre mesure. Il en est de même du nombre des ministres baptistes canadiens-français, bien qu'on les fabrique avec n'importe quelle espèce de bois.

Nous remarquons encore, dans le même compte rendu, la déclaration suivante du Rvd C. A. Eaton, de Toronto, au cours du sermon qui a précédé la clôture de la réunion : De tous les hommes que je connaisse, Wilfrid Laurier est celui auquel je confierais de préférence les destinées du Canada.

Les adieux du Directeur du " Temps "

" Sentant ma fin approcher, je veux avant de me séparer de vous, vous demander de me pardonner les offenses que j'ai pu commettre, comme je pardonne moi-même à ceux qui ont pu m'offenser.

" Je désire aussi vous dire que si, au cours des nombreuses polémiques dans lesquelles j'ai été engagé, il s'est glissé dans mon journal quelque écrit qui ait pu contribuer à diminuer, dans votre esprit, l'influence légitime du clergé, s'il s'est échappé de ma plume quelque parole qui ait pu blesser personnellement l'archevêque vénéré de ce diocèse, ou quelques-uns de ses prêtres, je désavoue ces écrits et rétracte ces paroles.

" Au milieu des luttes passionnantes du journalisme on s'oublie quelquefois, et dans le feu de la discussion on se laisse aller à des écarts de langage qu'on regrette plus tard.

" Mais si j'ai regret de ces écarts, je proteste que bien loin de ma pensée a été toute idée de nuire à la religion ou à l'autorité qui la représente; j'ai été et je veux rester toujours fils soumis de l'Eglise catholique.

“ Cette déclaration faite, je me sens plus fort pour voir le moment où je rendrai mon âme à Dieu et mon corps à la terre.

“ Maintenant, chers lecteurs, il ne me reste plus qu'à vous dire adieu en vous demandant une dernière fois de vouloir bien prier pour moi.”

OSCAR MCDONELL.

Cette déclaration fait honneur à son auteur et comporte un enseignement que les journalistes catholiques, en particulier, ne devraient pas laisser perdre.

Le dernier jour viendra sûrement pour eux aussi ; et sur leur lit de mort, leurs appréciations, faussées pendant la vie par l'intérêt et la passion, seront bien différentes. Heureux ceux qui, à ce moment suprême, pourront du moins se rendre le témoignage de n'avoir jamais combattu les droits de l'Eglise et même l'influence légitime de ses ministres.

Pensée

S'il n'y a pas de vie future, la vie présente n'a pas de sens.

L'instruction sans religion

“ Donner de l'instruction à l'enfant sans veiller parallèlement sur sa conscience, donner à son esprit une arme sans le prévenir contre l'abus de sa volonté morale, c'est rompre un équilibre nécessaire et vouer cet enfant à la chute, à la chute périlleuse pour lui-même et dangereuse pour les autres, c'est-à-dire pour la société.”

Cet aveu qui n'a pas besoin de commentaires, est extrait d'un rapport de l'inspecteur général des services administratifs du ministère de l'intérieur de France

Le divorce

C'est une excitation à toutes les convoitises et la récompense d'une mauvaise action.

Le péril d'une société

Il n'y a rien de plus redoutable pour une société qu'un changement de *Credo*.



SAINT ANTOINE DE PADoue.

Prière à S. Antoine de Padoue

Thaumaturge gloriosissime, pauperum pater, qui avari hominis cor, nummis aureis inmersum, mirabiliter detexisti, eo quod divinitus sortitus fueris cor egenis solandis deditum, quique nostra, Deo, preces offerens, exauditione donatas dimisisti; accipe, grati animi pignus, denarium quod, levandis pauperibus ante te sistimus. Ipsis insimul prosit et nobis; utrosque, ut, soles, temperalis felicitatis auspice, benevolentia prose-quere, sed æternum potissimum nobis impetra, nunc potius, ac in horâ mortis nostræ potentior. Amen. (1)

(1) Une indulgence de cent jours, une fois par jour, applicable aux défunts peut être gagnée par ceux qui récitent cette prière d'un cœur contrit.

Une personne

Une personne est un être raisonnable, formant un tout complet, qui agit, qui commande, et dont la manière d'exister est telle qu'elle est incommunicable à un autre.

Le curé

“ Demandez-lui sans doute ce qui est spécialement de son ministère, mais aussi n'excluez de ce ministère que bien peu de chose. Incompétent peut-être dans beaucoup de questions tout humaines, il aura cependant maintes fois une note inattendue à vous faire entendre sur elles : c'est la note chrétienne. La religion est bien plus de tout que vous ne le soupçonnez. ”

Le sou de la propagation de la foi

Je suis un sou, bien peu de chose
 Mais je rends grâce à qui m'a fait ;
 Car le bon Dieu, d'une humble cause,
 Souvent produit un grand effet.
 Je suis un sou, rien qu'un sou, dis-je,
 Et pourtant l'on peut, avec moi
 Opérer un très grand prodige,
 Puisqu'on peut propager la foi

SUCHET, *missionnaire S.-C.*

Bibliographie

Sa Grandeur Monseigneur Bégin vient de nous communiquer une lettre de Mr Ch. Barbot, chanoine honoraire de Poitiers, recommandant les œuvres musicales de Mr Aug. Thibault, prêtre distingué de la Mère Patrie

Nous ne saurions mieux encourager les amateurs de la belle musique que de citer textuellement la lettre adressée à Sa Grandeur Mgr l'Administrateur de Québec et de donner un aperçu succinct des œuvres musicales de Mr l'abbé Aug. Thibault, à Loudun (Vienne), France.

Nous y distinguons dans le catalogue 1° les œuvres religieuses dont les principales sont :

| | |
|---|------|
| AMOUR ! AMOUR ! Duo (<i>chœur à deux voix</i>), à l'Eucharistie | 1 50 |
| IL EST A TOI ! Solo et chœur à l'Eucharistie | 1 50 |
| ANGES ET BERGERS. Pastorale pour Noël | 2 " |
| Ô VIERGE PURE ! Solo en chœur pour l'Imm. Conception | 1 50 |

DES OPERETTES ET SAYNETES POUR JEUNES GENS ET JEUNES FILLES

Nous remarquons les titres suivants :

| | |
|---|------|
| LES MOUSTACHES DU P'TIT YVON. Opérette | 2 50 |
| Plaisant quiproquo occasionné par les moustaches du p'tit Yvon qui avait eu le tort de ne pas prévoir la chose. Peu de personnages. | |
| LE PETIT AGNEAU DE NICOLE. Opérette-Pastorale, pour fête d'un Supérieur ou d'un Bienfaiteur | 3 " |
| Toute une fête champêtre organisée par fermiers et bergers en l'honneur de M. not' Maître. | |
| LA GALETTE DE GRAND'MÈRE. Saynète pour trois petits garçons | 2 50 |
| Histoire d'une galette laissée étourdiment sur le bord du chemin, | |
| L'INDISPOSITION DE LOLIETTE. Opérette pour 2 petites filles | 3 " |
| LE PETIT AGNEAU DE NICOLETTE, Opérette-Pastorale pour fête d'une Supérieure ou d'une Bienfaitrice | 3 " |
| LA GALETTE DE GRAND'MÈRE. Saynète pour trois petites filles | 2 50 |

CHŒURS FACILES AVEC COSTUMES ET JEUX DE SCÈNE.

| | |
|---|------|
| LA PETITE GUERRE. Chœur à deux voix pour petits garçons | 2 50 |
| Ce chœur est une vraie scène musicale : entrée des deux petites troupes au son du tambour mouvements militaires, alternatives favorables ou défavorables du combat, chant de victoire, etc. effet brillant et assuré. | |
| Parties séparées. Chaque p. | 0 20 |
| PETITS PAPILLONS. Chœur à trois voix | 2 50 |
| Tout un défilé de charmants petits papillons, aux couleurs les plus variées, qui s'apprentent à s'envoler pour la première fois dans les champs. Rien ne peut les retenir : ni les conseils des vieux papillons déjà fanés par l'âge et mûris par l'expérience, ni la vue des papillons estropiés qui viennent étaler leurs membres mutilés | |

| | |
|---|------|
| et leurs ailes pendantes. Ils s'en vont en chantant.... | |
| Pauvres papillons !.... | |
| Parties séparées, Chaque p. | 0 20 |
| DUCS A L'EUCARISTIE | |
| VIENS ! Duo concertant..... | 2 fr |
| IL EST VENU ! Duo..... | 1 50 |
| DIVINE HOSTIE ! Duo concertant..... | 1 50 |
| C'EST LUI, LE BIEN-AIMÉ ! Duo..... | 2 " |
| CHŒURS A L'EUCARISTIE ET A JÉSUS-ROI | |
| QU'IL EST DOUX MON BONHEUR ! Solo, duo et chœur.... | 1 50 |
| ACCLAMATIONS A JÉSUS CHRIST. Solo et chœur à Jésus-Roi | 1 50 |
| CANTIQUES POUR NOËL | |
| NOËL ! NOËL ! Solo et chœur..... | 1 50 |
| CANTIQUES AU SACRÉ-CŒUR | |
| CŒUR SACRÉ DE JÉSUS ! Solo et chœur solennel..... | 1 50 |
| SERMENT AU SACRÉ-CŒUR ! Solo et chœur solennel..... | 1 50 |
| DUCS A MARIE | |
| REINE ET MÈRE. Duo concertant..... | 2 " |
| CHŒURS A MARIE | |
| AU CIEL ! Solo et chœur..... | 1 50 |
| GLOIRE A JÉSUS, GLOIRE A MARIE ! Solo et chœur..... | 1 50 |
| CANTIQUES A SAINT JOSEPH | |
| LE LYS DE SAINT JOSEPH. Duetto..... | 1 50 |
| GLOIRE A SAINT JOSEPH ! Solo et chœur solennel..... | 1 50 |
| CANTIQUE POUR LA CONFIRMATION | |
| SOLDAT VAILLANT ! Solo et chœur..... | 1 50 |
| OPÉRETTES A PLUSIEURS PERSONNAGES | |
| LE FLAGEOLET MAGIQUE. Folichonnerie enfantine..... | 2 50 |
| LE PETIT POU CET. Opérette en 2 actes..... | 3 " |
| LE RENDEZ-VOUS DES SAVOYARDS, Opérette..... | 3 0 |
| LA RÉPONSE DES PAQUERETTES. Saynètes pour fête d'un Supérieur. | 2 50 |
| UN THÉ CHEZ MME GRISPOIL. Opérette-bouffe..... | 2 55 |
| LE SERIN DE LA TANTE DE VALVERT. Opérette..... | 3 " |
| LA RONDE DES MONTAGNES. Opérette..... | 2 50 |
| L'ANGE VISIBLE. Saynète pour réception d'un Evêque, pour fête d'un Curé ou d'un Aumônier..... | 2 50 |
| OPÉRETTES A DEUX PERSONNAGES | |
| LE BONNET A POIL DU VIEUX SERGENT. Saynète..... | 2 50 |

| | |
|--|------|
| LE SUCRE D'ORGE DE TONTON JEAN. Saynète..... | 1 50 |
| LES PETITES ANDALOUSES. Saynète..... | 2 50 |
| LA JEUNE GRAND'MÈRE. Saynète..... | 2 50 |

S'adresser à *M. l'abbé AUG. THIBAUT*. Loudun Vienne.

Loudun, 6 Mai, 1897.

Monseigneur,

Dans la nouvelle France comme dans l'ancienne, je suis bien persuadé, que la Musique Religieuse est en honneur.

Et si je pouvais suivre Votre Grandeur, dans les paroisses, les Communautés, les Maisons d'Education, où elle officie, que de belles voix, bonnes Compositions, j'entendrais sans doute !.....

Mais il n'y a point d'humiliation à emprunter : surtout quand on emprunte à la Mère Patrie, Et, sans méconnaître ce que le Canada a déjà produit de charmant sous ce rapport, il me semble que l'on pourra m'y savoir gré, de signaler, en la mettant sous le haut Patronage de Votre Grandeur, l'œuvre Musicale d'un vrai Maître.

Ce qui la rend, exceptionnellement recommandable, c'est qu'elle est uniformément belle, sans laisser d'être pratique et abordable. Elle satisfait les délicats. Elle attire et elle retient tout le monde.

Voici déjà des années, que M. l'abbé Auguste Thibault, prêtre distingué du Diocèse de Poitiers, s'est imposé à l'attention du public français, au jour même qu'une première publication l'en faisait connaître. Et ce début exceptionnel a été justifié et confirmé par une série de productions toutes remarquables, et, dans le bon sens du mot, toutes originales. On n'a lu nulle part, de musique plus pénétrante et plus gracieuse, sur des couplets mieux faits. C'est l'entente parfaite du chant et des paroles, toujours issus de la même inspiration : c'est l'accord incomparable, de ce que d'autres ont peut-être improprement appelé : la matière et la forme.

• Votre Grandeur me connaît assez, pour savoir que je ne puis avoir en vue ici, que de rendre justice à un beau talent, et d'obliger les catholiques Canadiens en leur faisant connaître une belle œuvre. Il m'a semblé que je pouvais m'autoriser d'anciennes et toujours chères relations avec le public de votre

pays, pour signaler à son attention l'œuvre remarquable de l'abbé Thibault, qui en outre de ses compositions religieuses, a également tout un répertoire d'opérettes Saynètes pour Fêtes et Distributions de prix. Les Maîtres et Maîtresses d'Education, et les Supérieures de Communautés me sauront gré, je ne crains pas de l'affirmer, de les leur faire connaître.

Daigne Votre Grandeur, prendre sous son haut patronage, une communication uniquement inspirée par le désir de la plus grande gloire de Dieu, et l'intérêt d'un pays que j'aime !

Je suis toujours Monseigneur, de Votre Grandeur,
le très humble serviteur et fidèle ami,

Ch. Barbot

Chanoine honoraire de Poitiers

Adresse de M. Aug. Thibault :
à Loudun (Vienne) France.

Le clergé et les idées nouvelles

Dans sa lettre aux évêques de la Belgique, en 1895; S. S. Léon XIII dit : " C'est au clergé surtout de SE TENIR SUR SES GARDES lorsqu'il s'agit d'opinions nouvelles : c'est à lui, appelant la religion à son aide, de chercher à *pacifier* et à réconcilier les esprits, et d'inculquer à chacun *les devoirs* du citoyen chrétien."

Opuscules de propagande

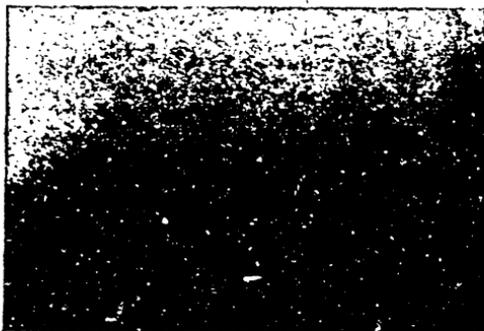
Neuvaine sérapihique à S. Antoine de Padoue — Réparation pour les blasphèmes proférés contre le saint nom de Dieu — Office de l'Immaculée-Conception — La voie douloureuse — Couronne de messes réparatrices — Le prêtre — édité par l'imprimerie Jeanne d'Arc, sous la direction des Servantes Jésus-Marie, Masson, Co. Labelle, Province de Québec.

Tous ces opuscules se donnent pour quelques cents, et sont de nature à faire beaucoup de bien.

HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

Premiers temps (1679-1714).

SOMMAIRE. — Les desservants de la chapelle de Portneuf. — Registres de 1679 à 1708, coordonnés par M. Rageot-Morin, premier et dernier missionnaire résidant à la chapelle de Portneuf. — Construction du premier presbytère sur la terre de Louis Motard. — Querelle entre les habitants de Portneuf et de Deschambault. — Trois ordonnances au sujet du pain béni. — Erection sous le vocable de la Sainte-Famille, de la chapelle temporaire, partie du presbytère. — Confirmation par Mgr de St Vallier. — Disparition de deux enfants du Cap-Loson.



VILLAGE DU CAP-SANTÉ

res qui venaient de temps à autre pour les besoins spirituels de ce lieu. (1)

Les différents missionnaires qui paraissent avoir desservi cette chapelle pendant l'espace des vingt-neuf années de 1679 à 1708, sont: frère Exupère Péthune, récollet; (2) Selnemaud, prêtre, faisant les fonctions curiales à Deschambault; (3) Dorothe, missionnaire, augustin déchaussé; Richard, prêtre missionnaire; frère Claude Moireau, récollet (4); frère Martin Guedré, récollet.

(1) Reproduction des Mémoires historiques sur la paroisse et Fabrique du Cap-Santé, depuis ses commencements jusqu'en 1890, par l'abbé F. Gatien.

(2) Cette chapelle, d'après les registres, était sous le vocable de la "Nativité de Notre-Dame," et située sur la terre appartenant aujourd'hui à M. Samuel Germain, de Portneuf. (Abbé D. G.)

(3) Quoique l'auteur du " Répertoire du clergé " prétende que le nom de ce frère est Déthune, il n'en est pas moins vrai que pendant son passage au Cap-Santé il a toujours signé Péthune. Il mourut en avril 1711.

(4) Décédé le 2 avril 1690. (L'abbé D. G.)

(5) Décédé le 16 octobre 1705.

Depuis l'année 1679 jusqu'à celle de 1708, la chapelle établie à Portneuf a été desservie et les sacrements administrés aux personnes qui composaient alors cet établissement, par différents missionnaires

frère Joseph Denis, récollet (2); frère Bonaventure, missionnaire-récollet; frère Stanislas du Mortier, missionnaire-récollet; frère Guillin Beaudin, missionnaire-récollet(3) desservant les paroisses de Beaumont et de la Durantaye; frère Bonaventure Flicourt, récollet(4); frère Bertin Mullet, récollet; frère Félix Coppos, récollet (5); frère Bernardin Leneuf, récollet (6); frère Hilaire Hilaire, récollet, missionnaire de la cure de St-Augustin de Portneuf, de Deschambault et de la Chevrotière (7); frère Bonaventure Eyston, récollet anglais, missionnaire (8); Philippe Ragot-Morin, prêtre-missionnaire, du Séminaire de Québec. (9)

Aucun de ces missionnaires n'a demeuré à la chapelle de Portneuf d'une manière fixe, avant l'année 1708; et ce sont presque toujours des révérends pères Récollets qui ont desservi cette chapelle par voie de mission jusqu'à cette date.

Les actes de baptêmes, mariages et sépultures faits par ces différents missionnaires dans la chapelle de Portneuf, et signés par eux comme missionnaires du lieu, attestent que c'est par eux que la dite chapelle a été desservie pendant cet espace de temps, c'est-à-dire de 1679 à 1708. Ces actes faits par ces différents missionnaires, inscrits sur divers papiers, feuilles volantes, petits livrets, et par conséquent avec peu d'ordre, et dans un état où plusieurs probablement auront été perdus; ces susdits actes ont été recueillis et mis en ordre autant que possible, dans un registre particulier, par Monsieur Ragot-Morin, comme on le voit par un avertissement signé par ce monsieur, en date du 17 janvier 1722, et qu'il a mis en tête du recueil qu'il a fait de ces actes. Le premier de ces actes ainsi recueillis par M. Morin, est du 24 décembre 1679; le dernier, du 29 juillet 1708. Ainsi, cette

(2) Décédé le 27 juin 1742.

(3) Décédé le 17 juillet 1707, à l'île St-Jean.

(4) Décédé le 3 janvier 1721,

(5) Décédé le 5 mars 1719. L'abbé Gatien, écrit Coppos, tandis que l'auteur du " Répertoire du clergé," écrit Cappel. Ce missionnaire a signé une seule fois son nom au long dans les registres du Cap-Santé, et, après un examen minutieux, nous pensons que son vrai nom est Coppos. :

(6) Mort en décembre 1738. Il fut le premier missionnaire de Rimouki.

(7) Mort à Québec le 16 août 1720, à l'âge de 56 ans. Son véritable nom est " de St-Hilaire," et c'est probablement par une humilité rare de nos jours, qu'il signait " frère Hilaire Hilaire."

(8) Il se noya à Chambly, le 17 juillet 1718. L'auteur du " Répertoire du clergé:" fait certainement erreur lorsqu'il donne à ce missionnaire le nom de " Eyston."

(9) Mort le 23 sept. 1711, dans la paroisse de Kamouraska dont il était curé. Il était frère de M. Cha. Jean-Baptiste Ragot-Morin, premier Curé du Cap-Santé.

collection d'actes renferme l'espace de vingt-neuf années. Elle se trouve dans le premier registre de cette paroisse, à la page 85.

Au nombre de ces actes, on trouve celui du baptême de Louis Chailler, de l'an mil six cent nonante-deux, le 28 juin; lequel Louis Chailler, fils de Claude Chailler et de Marie Brière, son épouse, eut l'honneur d'avoir pour parrain, haut et puissant seigneur, messire Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant-général de la Nouvelle-France, et pour marraine, dame Marie-Anne Leneuf, épouse de M. Robineau, seigneur de Porneuf.

A ce grand nombre de différents missionnaires qui ont desservi la chapelle de Porneuf depuis 1679 jusqu'en 1708, a succédé M. Rageot-Morin, dont le premier acte comme missionnaire de la chapelle de Portneuf, est l'acte de baptême de Pierre Dumas, du 18 septembre 1708.

M. Morin est resté à la chapelle de Portneuf jusqu'à la fin de l'année suivante, 1709, temps où il est venu demeurer au nouveau presbytère qu'il venait de faire bâtir sur la terre de Louis Motard, qui avait donné le terrain pour bâtir ce presbytère.

Dans le cours de l'année 1709, il arriva un événement ridicule en lui-même, mais qui aurait pu avoir des suites fâcheuses pour plusieurs. Nous ne le rapportons ici que pour faire connaître le caractère original et presque sauvage des habitants de ce temps, et des lieux où la chose se passa dans le commencement de cette année. Un particulier, habitant de Portneuf dit publiquement qu'il soutiendrait à un autre particulier du nom de Perrot, habitant de Deschambault, qu'il était un *pelé*, ce qui était vrai, puisque le dit Perrot avait eu la chevelure enlevée par les Iroquois. Quelque vraie néanmoins que fût la chose, cette dénomination de tête pelée rendit furieux le susdit Perrot.

(*A suivre*)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Jean-Baptiste de Québec, le 20; à St-Ubalde, le 22; à Valcartier, le 23 à St-Gervais le 24; à St-Edouard, le 25.

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé : Portneuf.